

Commission des Usagers (CDU)

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé a institué, au sein de chaque établissement de santé, une commission des relations (CDU) ayant pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité, de l'accueil et de la prise en charge.

La CDU est une instance collégiale et technique, d'assistance et de dialogue avec les usagers, qui associe l'ensemble des acteurs des corps médical, soignant et administratif. Elle examine les plaintes, requêtes et observations non juridictionnelles formulées par les usagers.

Composition de la CDU

Président :	Marie-Paule GARCIA Représentant des Usagers (France Alzheimer Gers)
Vice-Président :	Gwenola GAULT Représentant des usagers (FNATH Grand Sud)
Médiateur médical et Président CME :	Dr Bénédicte BAUDOUIN
Médiateur non médical :	Céline IZZO, cadre de santé
Représentants des Usagers	<i>Suppléante 1 :</i> Christiane FOLTRAN (FNATH Grand-Sud)
Représentants des Usagers	<i>Suppléante 2 :</i> Pilar SEMPE (France Alzheimer Gers)
Représentant du personnel :	Nathalie CASALÉ
Représentant de la C.S.I.R.M.T	Céline LACLAVÈRE
Autres membres :	Diane BALIN-GAUTHIER, Responsable Qualité Gestion des Risques Associés aux Soins Claire LETULLIER, Assistante Qualité

Mission de la CDU

- Elle intervient pour faciliter les démarches auprès de la direction en cas de griefs à l'encontre de l'établissement.
- Elle indique les voies de conciliation et de recours des plaignants.
- Elle est essentiellement compétente pour les questions relatives aux conditions d'accueil et de prise en charge.

Vous pouvez saisir la CDU :

- en contactant le Dr Bénédicte BAUDOUIN – Médiateur médical au 62 28 48 86 ou Céline IZZO - Médiateur non médical au 05 62 28 76 06.
- en adressant un courrier au Directeur de l'hôpital.

Vous recevrez une réponse dans les meilleurs délais.

En cas de difficulté, vous avez la possibilité de saisir la Commission de Conciliation et d'Indemnisation des accidents médicaux :

Mail : m-p@commissions-crci.fr - Tél : 05.57.59.28.50.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, contactez le secrétariat de direction,
Centre Hospitalier de Condom 05 62 28 48 80